14

MARIAGE

DES PRÊTRES

ET DES RELIGIEUSES.

Cec
FRC
3589

Les projets les plus sages ont souvent paru les plus extravaguants. L'histoire en fournit mille exemples tous plus frappans les uns que les autres. C'est dans tous les pays & dans tous les siècles, que la raison humaine est un sujet perpétuel de scandale. Si nous n'étions que les enfants de la Nature, peut-être serions-nous constants comme elle-même. Malheureusement, nous sommes aussi les éleves des préjugés ; & c'est là qu'on voit une merveilleuse variété d'institutions, contradictoires entr'elles, & op-

M&W 6017

posées à celles de la Nature. Il n'eſt donc pas étonnant que l'on trouve ridicule ou revoltant, les projets les plus conformes à ſa voix. Tel eſt celui dont je veux parler aujourd'hui; encore que je dûſſe fronder les opinions de dix ſiècles, & choquer une foule de perſonnes à qui, à tous autres égards, je promets la plus grande déférence; mais je ne puis convenir avec elles, qu'il faut, pour le bien des mœurs & de la religion, que les Moines & les Prêtres vivent, ainſi que les Religieuſes, dans le célibat.

Cette inſtitution n'eſt qu'une vertu factice, fondée ſur quelques paſſages de saint Paul, qui donne la préférence à la chaſteté ſur le mariage. Je crois bien que ſaint Paul s'eſt entendu; mais je penſe qu'on ne l'a pas bien compris. A-t-il voulu dire que les hommes, en viſant à la perfection, devoient ne pas ſe marier? Eh! que ſeroit devenu le monde, ſi tout le monde s'étoit aviſé d'être parfait? car nous devons ſuppoſer qu ſaint Paul ne nous laiſſe que le mariage pour le continuer; ne ſeroit-ce pas interpréter l'Apôtre d'une maniere incompatible avec les mœurs ou avec la fin de la Nature, que de donner un ſens raiſonnable à ce qu'on lui fait dire? Il n'eſt

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

pas de milieu : ou il parle sérieusement du célibat, comme étant la plus grande perfection (& alors il sappe la société par ses fondements) ou il donne à ses paroles un sens que l'Eglise & les fidèles ont mal conçu ; & dans ce dernier cas, saint Paul devient pour nous une autorité énigmatique & dangereuse. Il est plus simple de s'en tenir à celle de la Nature qui veut que l'on fasse des enfants, & à celle de la société, dont la police exige que ces enfants soient nés sous la sanction du mariage qu'elle a institué.

De ce passage de saint Paul, les Papes ont fait une arme d'une trempe excellente pour aggrandir & appuyer leur autorité. Ils ont dit aux Evêques : « Comme saint Paul, nous avons » visé à la perfection de ne pas être mariés. C'est » le seul moyen d'être chaste ; & celui qui est » chaste, est le chrétien par excellence : soyez » donc aussi chastes que nous ; & les fidèles » vous appelleront Excellence, ou Monsei- » gneur ». Depuis ce temps en effet, les Evêques s'instituent Excellence, ou Monseigneur. Ce n'est pas tout à-coup que Nos seigneurs ont visé à cette perfection du célibat ; les premiers siecles de l'Eglise nous offrent encore

des Evêques mariés. Les Prêtres ont obéi aux mêmes insinuations, avec un peu plus de répugnance toutefois, puisque dans le douzieme siecle on voit des prêtres excommuniés pour s'être mariés. Des curés ne peuvent aller aussi rapidement à cette perfection que des Evêques. On voit rarement un soldat égaler son général.

Je pense aussi que l'exemple des Moines, qui vivoient dans la solitude, loin des dépravations du mariage, a beaucoup contribué à fortifier cette aversion dans les Ministres de l'Eglise. Et c'est alors que les Papes ont pu se vanter d'avoir de nombreuses armées éparses dans le monde chrétien, toujours prêtes à combattre pour la Chaire de saint Pierre; & c'est sous le même point de vue, que les fauteurs du despotisme des rois ont défendu aux soldats de se marier. Le sacré & le profane n'ont pas la même origine; mais souvent ils se ressemblent.

Il y a deux siècles & demi que cette doctrine de l'Eglise fut la pierre de scandale d'une grande partie de la Chrétienté de l'Europe. C'est même en quelque sorte, ce qui a causé la révolution de Luther & de Calvin. La

conduite des Miniſtres de l'Egliſe de ce temps fut cauſe que le Concile de Trente balança s'il renonceroit à cette perfection de chaſteté. Les jeunes Eccléſiaſtiques l'emportèrent. Dans leur ferveur, ils croyoient que la chaſteté étoit le ſecond baptême de l'Egliſe; & qu'il n'y avoit d'autres moyens d'être chaſte que hors du mariage. Ils ne concevoient pas même la poſſibilité qu'on fût prêtre & marié. Leurs oreilles pudiques étoient ſouillées de l'idée ſeule qu'on entendroit une femme & des enfants appeller un prêtre, époux & papa.

Cependant l'Egliſe continua de ſe relâcher, pendant que Luther & Calvin, aſpirant à moins de perfection, introduiſirent les abus de l'Egliſe Romaine dans tout le Nord de l'Europe. Alors on vit des Religieux former des alliances, profanes à la vérité, avec des Religieuſes; mais l'on ne s'eſt pas apperçu que de cette union des Couvents, ſoit ſortie une race d'hommes proſcrite; car ceux qui ont voyagé en Allemagne, en Angleterre, en Suiſſe & en Suède, y ont vu l'eſpèce hu-

maine, auſſi robuſte, auſſi grande au moins qu'en Italie.

Quand on a, au dix-huitième ſiècle, un exemple pareil ſous les yeux, qu'on voit dans les diſciples de Luther & de Calvin, des mœurs & de la Religion, ſans cette chaſteté prêchée par l'égliſe de Rome, & qu'on voit dans celle-ci que, pour avoir été fidèles à cette perfection factice, ſes Miniſtres ſont tombés dans un décri général, juſtifié, en quelque ſorte, par leur conduite, un gouvernement ſage peut-il balancer à rendre aux hommes, de quelque état qu'ils ſoient, des droits qu'on ne viole jamais impunément, pour s'attacher à conſerver une ſource de corruption contraire à la nature & à la ſociété; je crois qu'il appartient à l'Aſſemblée Nationale, de chercher dans les moyens que peuvent lui ſuggérer ſes lumières & ſa prudence, tous ceux qui aſſureront, ou rendront aux hommes les droits que la nature, que l'ordre de la ſociété réclament pour ces malheureuſes victimes de la ſuperſtition.

J'ai quelque peine à ſonger que dans les Cloîtres il y a plus d'une colombe, victime

de la grace, qui béniroit la grace de se voir unie à quelque ramier fidèle qui partageât sa solitude. La Religion seroit-elle blessée que des vœux témairement formés fussent déliés par un Pontife éclairé, qui confiât ce pouvoir à des Ministres prudents, quand lui-même ne pourroit l'exercer? Peut-on croire, que flatté de cet hommage, que lui feroit la société souveraine maîtresse de toutes les institutions, il pût se refuser à rompre les liens de tant d'individus que la Nature réclame, & qui sont perdus pour elle, comme pour la société? Quel mal pourroit-il en résulter? Ce n'est pas toujours sans inconvénients que l'on aspire à un meilleur ordre de choses; je le sçais. Mais il me semble que la société a des moyens d'obvier à ces inconvénients; & qu'il en résulteroit mille avantages pour les mœurs, auxquelles le Célibat est contraire; pour la Religion elle-même que la dépravation des uns, les foiblesses des autres dèshonorent ou compromettent si souvent; pour la société qui se perd dans les Couvents des deux sexes, & qui y trouveroit de nouvelles ressources; pour l'éducation qui se détériore chez les Religieuses comme chez les Moines; il y a peu d'objets qui paroissent

645

mériter l'attention de l'Assemblée Nationale, plus particulièrement que le mariage des Prêtres & le Célibat des maisons Religieuses.

Se distribue rue Haute-Feuille, N°. 36.

A PARIS, chez KNAPEN fils au bas du Pont St. Michel